

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

REGION MIDI-PYRENEES

ÉDITION GRANDES CULTURES

Ministère de l'Agriculture
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Rue Saint-Jean • BP 19 • 31131 BALMA CEDEX
Tél. 61. 24. 06. 51

Régisseur de Recettes
D.R.A.F. "MIDI-PYRÉNÉES"
CCP : 8618-62 Y Toulouse
I.S.S.N. : 0752-2053

PUBLICATION PERIODIQUE

ABONNEMENT ANNUEL : 150F

BULLETIN N° 7 DU 13 MAI 1989

BLE

Stades végétatifs

Ils s'échelonnent de **10** (épi gonflé non encore visible) à **10-5** (épiaison complète) selon les situations et variétés.

MALADIES DU FEUILLAGE

Les feuilles sont comptées en partant du haut de la tige :
F1 = feuille n° 1 - F2 = feuille n° 2 - F3 = feuille n° 3 - etc ....

Situation

Septoriose : progression de la maladie qui atteint la F3 dans près de 50 % des situations et est souvent présente sur F2.
Oïdium : présence fréquente dans les parcelles, surtout sur le feuillage de la base (F4, F5), également sur tige, mais sans aggravation.
Rouille brune : présence très irrégulière dans la région. Quelques parcelles de blé tendre et de blé dur ayant levé précocément (aux environs de la mi-Novembre 1988) présentent des attaques exceptionnellement importantes atteignant la F1 avant l'épiaison. Globalement, la maladie est observée dans près de 20 % des situations sur F3.
Rouille jaune : des foyers viennent d'être découverts dans les départements du Tarn et de la Haute-Garonne, régions de LAVAUR, VENDINE, REVEL, sur blé tendre (variétés ECRIN, FESTIN, FOISON, THESEE) et sur blé dur (PRIMADUR).

Préconisation

- **En absence en Rouille jaune**

* parcelles déjà traitées

En présence de maladies (Septoriose et/ou Rouille brune) sur l'une des 3 feuilles supérieures (F1, F2, F3), intervenir à nouveau en respectant un délai d'au moins 15 jours entre les deux interventions.
Utiliser un des produits du dépliant adressé avec le bulletin n° 5 du 4 Avril, à la rubrique "Traitement des feuilles et des épis" efficaces contre les maladies observées.

* parcelles non traitées

En présence des maladies sur les étages foliaires supérieurs (cf. rubrique précédente), intervenir dès réception du bulletin.

- **En présence de Rouille jaune**

Traiter dès réception du bulletin. Choisir dans le dépliant, à la rubrique "Traitement des feuilles et des épis", un des produits de la colonne Rouille brune additionné de la remarque (1) : Produits autorisés et actifs sur Rouille jaune.

ORGE

Stade végétatif

Pleine floraison, sauf pour les cultures d'altitude (Aveyron notamment) où l'épiaison est en cours.

Préconisation

Dans ces cultures (en cours d'épiaison), il est possible de réaliser les interventions conseillées dans nos derniers bulletins (n° 5 du 4 Avril et n° 6 du 20 Avril).
Dès la floraison, toute intervention est inutile.

P36 ☞

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de MIDI-PYRÉNÉES. Le Directeur-Gérant : D. CALLU. C.P.P.A.P. N° 532 AD

MAIS

RAVAGEURS SOUTERRAINS

La note ci-après **"Ravageurs souterrains du maïs"** fait le point sur cet important problème.

Taupins : la présence de taupins rend indispensable un traitement du sol. Le choix des produits dépend de leur mode d'action : seul les produits "en plein" à base de lindane ont une rémanence d'action supérieure à 2 mois et permettent de ne plus traiter le sol pour 3 ans, alors que les produits microgranulés "en localisation" ont une rémanence d'action limitée à 2 mois mais ont l'avantage, pour certains, d'avoir une action plus polyvalente, sur mouches et nématodes.
Le tableau ci-après résume la stratégie possible, variable en fonction de la date de semis.

Infestation taupins	Semis précoce	Semis tardif : Mai, début Juin
Forte : 500.000 taupins/ha	- produits en plein à base de lindane (1500 g/ha) (1) - lindane en plein + micro-granulé efficace sur mouches (1) (oscinies et geomyza)	Microgranulés performants et à forte dose, actifs seulement sur taupins ou polyvalents : taupins, oscinies, géomyza
Moyenne	Produits en plein à base de lindane ou microgranulés performants et à forte dose	Microgranulés en localisation
(1) La dose de lindane peut être limitée à 1000 g de m.a./ha à condition d'incorporer superficiellement à 4-5 centimètres de profondeur et celle de microgranulés peut être faible		

Scutigerelles et nématodes : la répartition de ces ravageurs est localisée. Ils nécessitent des traitements particuliers.
Scutigerelles : l'ensemble des produits sont efficaces sauf le lindane employé seul. L'action sur scutigerelles des produits à base de lindane + diazinon n'est pas connue : DEUCALION, IULEX.
Nématodes : TEMIK M et DISPEL sont autorisés à la vente contre nématodes. D'autres produits ont une action intéressante.

Tipules : il est préférable de traiter les larves de tipules en post-levée de la culture, car elles attaquent rarement le maïs. En cas d'attaque constatée, traiter par pulvérisation "en plein" ou par épandage d'appâts avec un produit autorisé contre les noctuelles. Sur tipules, par pulvérisation, le DECIS CE est peu efficace, le LORSBAN ou le KREGAN à 3 l de p.c./ha et le parathion à 400 g de m.a./ha ont une bonne efficacité. Sinon, traiter les tipules avant le semis ; deux cas sont possibles :
- les détruire au retournement de la prairie par un passage de rotavator pour fractionner la végétation de la prairie ou par une pulvérisation de paration à 400 g de m.a./ha avant son retournement,
- intervenir au semis par un traitement en plein avec incorporation. Utiliser du LORSBAN ou du KREGAN à 5 l/ha. Le lindane a également une efficacité appréciable s'il est incorporé superficiellement à 4 à 5 centimètres de profondeur afin de ne pas être trop dilué.

TOURNESOL

PHOMOPSIS

Préconisations campagne 1989 - Note Commune CETIOM-SPV

Cette note fait le point des préconisations en matière de lutte contre le phomopsis du tournesol pour la campagne 1989. Elle représente la position commune du CETIOM et du SPV.

Le phomopsis du tournesol a un comportement très différent selon les conditions climatiques, qui nécessite un suivi biologique assez précis pour réaliser des traitements efficaces. Il est donc difficile de prévoir à l'avance son évolution et de déterminer avec précision le nombre et les dates des interventions.

☞

Vous trouverez ci-dessous la préconisation comme il est possible de l'envisager aujourd'hui, sachant qu'il est difficile de présager selon les zones de l'importance des attaques en 1989. Des alertes pourront être données par votre technicien et les Avertissements Agricoles du Service de la Protection des Végétaux en fonction de différents paramètres biologiques, climatiques et phénologiques (climat favorable à la maladie, projections de spores importantes et précoces, symptômes présents dans la région).

Vous avez semé une variété traditionnelle

Vous êtes dans une zone à risque faible (voir carte des attaques en 1988)

Traiter uniquement en cas d'alerte donnée par votre technicien ou les Avertissements Agricoles au plus tard au tout début de l'apparition du bouton floral (à la hauteur limite de passage avec le tracteur).

Vous êtes dans une zone à risque moyen ou fort

Sauf année très défavorable à la maladie, un traitement peut d'ores et déjà être envisagé au tout début de l'apparition du bouton floral, à la hauteur limite de passage avec le tracteur.
En cas d'alerte donnée par votre technicien ou les Avertissements Agricoles, deux traitements seront à réaliser :
- *le premier selon les indications données par les Avertissements Agricoles (environ au stade 5 à 6 paires de feuilles du tournesol)*
- *le deuxième à la limite de passage du tracteur dans le tournesol, en essayant de laisser environ 15 jours entre les deux traitements.*

Vous avez semé une variété tolérante

Vous êtes dans une zone à risque faible

Ne pas traiter.

Vous êtes dans une zone à risque moyen

Ne pas traiter sauf en cas d'alerte donnée par votre technicien ou les Avertissements Agricoles qui vous préciseront également la date de l'intervention.

Vous êtes dans une zone à risque élevé

Sauf climat défavorable à la maladie, selon le niveau de tolérance de la variété, un traitement peut être envisagé. Suivre les indications données par votre technicien ou les Avertissements Agricoles, concernant la nécessité de cette intervention et sa date d'application.

Remarques :
Pour la réalisation du traitement, préférer des buses à turbulence ou en fente à 110° à forte pression.
Si le tournesol a dépassé la hauteur limite de passage avec le tracteur, réaliser le traitement en ayant recours à :
- *l'enjambeur jusqu'au stade floraison,*
- *l'hélicoptère jusqu'au stade préfloraison-bouton floral, l'appareil étant équipé de buses rotatives, volant à 60 km/h et à 1,5 mètres au-dessus de la végétation.*

Situation — Des observations biologiques sont réalisées ce printemps 1989 pour suivre l'évolution du champignon.
Un réseau de six pièges, allant de CASTELNAUDARY (11) à NERAC (47), destiné à mesurer l'intensité des projections des spores, est actuellement en place.
Les toutes premières projections, de très faible intensité, viennent d'être observées à BALMA à l'occasion de la pluie du 9 Mai.

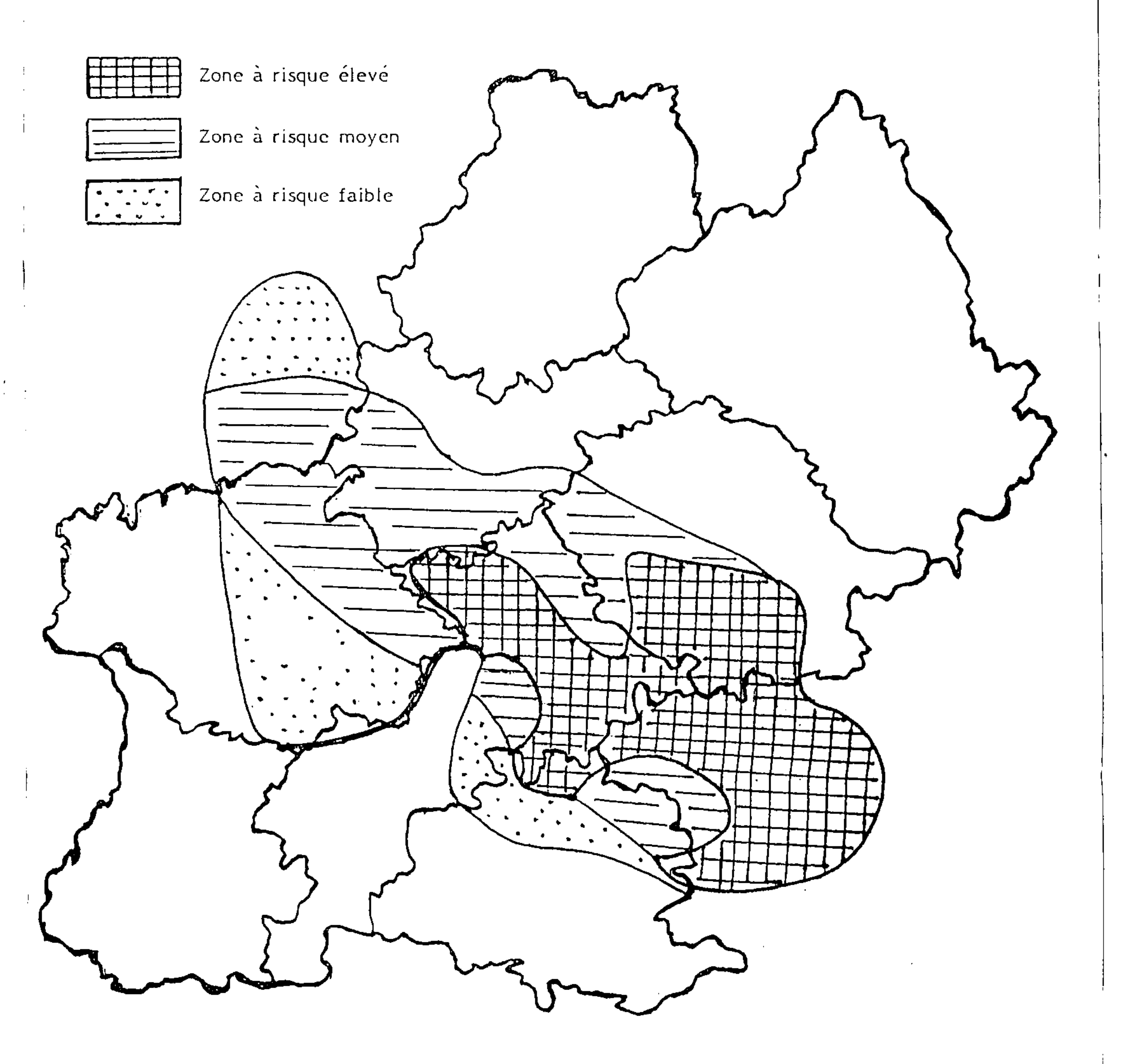
Préconisation — *Toute intervention fongicide est prématurée.*

(Voir au verso carte des attaques observées en 1988)

737

TOURNESOL

CARTE DU RISQUE PHOMOPSIS 1989
(suite aux attaques observées en 1988)



Source CETIOM-SPV-SUAD